



Liberté • Egalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Lille, le 22 décembre 2017

Communiqué de presse

FÊTES DE FIN D'ANNÉE : LES SERVICES DE SÉCURITÉ ET DE SECOURS SE MOBILISENT



À l'occasion des fêtes de fin d'année, Michel Lalande, préfet de la région Hauts-de-France, préfet du Nord, renforce les dispositifs de prévention et de contrôles sur l'ensemble du département. Policiers, gendarmes, militaires de l'opération Sentinelle et sapeurs-pompiers sont mobilisés dans les lieux de rassemblements festifs et sur les réseaux routiers.

Les fêtes de fin d'année restent un moment potentiellement très accidentogène en raison de la fatigue, liée aux sorties festives tardives, et aux conditions climatiques souvent défavorables. Le préfet appelle tous les conducteurs à la plus grande prudence.

Les forces de sécurité, police et gendarmerie, assureront, par une large présence sur les axes routiers, principaux, comme secondaires, la sécurité de tous, en contrôlant le comportement au volant de chacun et en luttant, sans relâche ni faiblesse, contre toutes les infractions.

Pour prévenir les troubles à l'ordre public liés à un usage inconsidéré ou malintentionné de certains produits, le préfet interdit :

- l'achat de carburant à emporter du samedi 23/12 à 08h00 jusqu'au mardi 2/01 à 08h00 ;
- l'utilisation sur la voie publique des artifices de divertissement, du dimanche 24/12 à 16h00 jusqu'au lundi 25/12 à 20h00 et du dimanche 31/12 à 16h00 jusqu'au lundi 1/01 à 20h00.

Le préfet insiste sur la nécessité de respecter les règles du Code de la route et d'adapter sa conduite aux conditions météorologiques et de trafic afin que des drames de la route ne viennent pas gâcher les fêtes. Il rappelle l'incompatibilité entre conduite et consommation d'alcool ou de drogue. Ces produits, à l'effet désinhibant, multiplient les comportements à risque (excès de vitesse, non port de la ceinture de sécurité, réflexes ralentis...) et amènent à surestimer sa capacité à conduire.

Au 30 novembre, 75 personnes ont perdu la vie sur les routes du département du Nord contre 108 à la même date en 2016. Toutefois, la part du nombre de piétons tués est en augmentation (23,5 % contre 18,5 %).

Les gestes de prévention pour éviter de se mettre en danger, ou de mettre en danger la vie des autres usagers de la route, sont simples :

- ne pas prendre le volant lorsque l'on n'est pas en état de conduire, désigner un conducteur sobre ou avoir recours au covoiturage ou aux transports en commun
- prendre en compte que l'alcool est éliminé très lentement par l'organisme
- utiliser un éthylotest afin de vérifier sa capacité à prendre le volant
- contrairement à une idée reçue, la consommation de certains produits ne fait pas disparaître plus rapidement l'alcool dans le sang, en revanche l'utilisation en parallèle de médicaments ou de cannabis augmente les risques
- ne pas laisser conduire un proche qui n'est pas en état de conduire

À l'occasion du passage au Nouvel an, le préfet se rendra le 31 décembre dans les services de secours et des forces armées et de sécurité intérieure mobilisés pour saluer leur engagement dans la sécurité de toutes et tous.